

3 semaines, soit 90 heures

pour les dates: voir calendrier programme



Problématique

Parallèlement aux mouvements de mondialisations et d'organisation des sociétés civiles, la multiplication des acteurs intervenant dans le champ du développement conduit à une complexité marquée par :

D'un côté l'apparition de nouvelles marges de manœuvre pour le développement local et territorial à travers la recomposition des formes et des lieux de pouvoir, ainsi que l'émergence de nouveaux territoires d'action.

De l'autre l'existence d'une interdépendance entre les acteurs et entre les territoires qui nécessite de renforcer les articulations entre les divers lieux de décisions et d'action.

Dans ce contexte, le partenariat devient un enjeu central pour le développement des territoires afin de :

allier concurrence et intérêts communs

développer une transversalité et une synergie dans la réflexion et l'action

préserver des identités

générer de l'innovation

favoriser la mise en place de nouvelles formes de partage du pouvoir entre acteurs publics et privés

Cet enjeu amène à rechercher les moyens nécessaires à la construction, la mise en place et la gestion de partenariats capables de répondre à ces objectifs.

Objectifs

- ◆ Comprendre la place et les enjeux du partenariat dans le contexte actuel du développement
- ◆ Identifier le partenariat comme un mode de relations parmi d'autres
- ◆ Cerner les spécificités d'une relation partenariale
- ◆ Identifier des possibilités de partenariat
- ◆ Choisir et construire un partenariat et un dispositif partenarial
- ◆ Mettre en œuvre et suivre un dispositif partenarial
- ◆ Capitaliser l'expérience partenariale

Contenu

- ◆ Les enjeux du partenariat
- ◆ Partenariat et autres modes de relations
- ◆ Le partenariat : un mode de coopération spécifique et multiple
- ◆ La place de la participation dans l'engagement et la mise en œuvre du partenariat
- ◆ Le partenariat entre processus et projet
- ◆ Rôles et responsabilités des partenaires
- ◆ Mécanismes et dispositifs de partenariat
- ◆ L'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de partenariats

Méthode

Formalisation et analyse des expériences de partenariat présentées par les participants

Etude de cas

Alternance de travaux de groupes et d'apports méthodologiques et théoriques

Coût du module seul : 900 €

Il convient d'ajouter 60€ de frais d'inscription, quel que soit le nombre de modules choisis.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>

➔ DOSSIER D'INSCRIPTION

Sur demande ou téléchargeable sur www.ciedel.org/inscriptions_general.htm

➔ CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau III (Bac+2) et cinq années d'expérience, en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

ou

Niveau III (Bac + 3) ou plus et un minimum de deux années d'expérience en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

et

Examen par le conseil scientifique du CIEDEL des motivations et du projet professionnel présentés dans le dossier d'inscription

Pré-requis : maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Internet

➔ POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CIEDEL ne délivre pas de bourses d'études, mais il est possible d'en obtenir auprès d'autres institutions.

Pour les personnes résidant en France :

Les coûts de formation peuvent être pris en charge par les différents dispositifs de formation professionnelle (Congé Individuel de Formation, Droit individuel à la formation, Allocation Retour à l'Emploi par la Formation, Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional...)

Le numéro de formation préalable du CIEDEL est : 82 690 876 469

Le CIEDEL est également agréé pour la formation aux élus locaux français.

Pour les ressortissants de pays étrangers :

Les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales peuvent s'adresser à leurs Ministères et leurs tutelles, Les fonctionnaires et personnels des ONG et bureaux d'études peuvent s'adresser aux Services de Coopération et Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC), à la Banque Mondiale, au PNUD, au FED...

Les personnes des ONG, bureaux d'études et projets peuvent s'adresser aux bailleurs de fonds de leurs organisations et de leurs projets qui disposent généralement de lignes de financement pour le renforcement des capacités des agents de développement

Le RAFOD (Réseau d'Appui aux Formations et Actions pour le Développement) peut co-financer des bourses demandées par des ONG ou des bureaux d'étude pour les membres de leur personnel (RAFOD- BP 2306, 69216 LYON cedex 02)

ATTENTION

En France comme dans les autres pays, et quel que soit l'organisme financeur, l'obtention d'une bourse demande plusieurs mois et elle est conditionnée par l'obtention d'un certificat de pré-inscription du CIEDEL.

De ce fait, les demandes de bourse doivent être déposées avant la programmation budgétaire des financeurs, soit le plus souvent pour une formation commençant l'année suivante.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>